



SM du barrage de Michelbach (Siren : 256801770)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Mulhouse
Arrondissement	Mulhouse
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/11/1984
Date d'effet	09/11/1984

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Michel BOURGUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de MULHOUSE
Numéro et libellé dans la voie	2 rue Pierre et Marie Curie
Distribution spéciale	B.P. 3089
Code postal - Ville	68200 MULHOUSE
Téléphone	03 89 32 58 58
Fax	03 89 32 69 71
Courriel	mulhouse@ville-mulhouse.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	344 395
Densité moyenne	412,43

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Aspach-le-Bas (216800110)	1 349
68	Aspach-Michelbach (200053478)	1 830
68	Morschwiller-le-Bas (216802181)	3 849
68	Mulhouse (216802249)	110 612
68	Reiningue (216802678)	2 005

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
68	SIAEP de Balschwiller et environs (256800822)	SIVU
68	SIAEP de Heimsbrunn et environs (256800954)	SIVU
68	syndicat mixte de la Doller (256801093)	SM ouvert

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Hydraulique	
<p><i>"Le Syndicat a pour objet principal et initial d'assurer directement ou indirectement l'entretien et l'exploitation de la retenue de Michelbach-aval et des terrains utiles à cette exploitation. Par ailleurs, le Syndicat est autorisé à rechercher de nouvelles ressources en eau potable. Il est également habilité à gérer la réserve naturelle volontaire en cours de transformation en réserve naturelle régionale. Pour mener à bien ses missions, le Syndicat pourra : - créer tous services utiles, administratifs, techniques ou financiers, la présente énumération n'étant pas limitative - déterminer, fixer et appliquer les conditions d'exploitation du barrage et des ouvrages annexes - créer les ressources et effectuer toutes opérations mobilières et immobilières nécessaires au fonctionnement des divers services - assurer le financement de tous travaux, achats de matériels etc?, au moyen de crédits ouverts à cet effet au budget du Syndicat - réaliser tous emprunts nécessaires, solliciter et encaisser toutes subventions éventuelles et faire recouvrer par le receveur du Syndicat les participations et redevances des membres ainsi que celles des bénéficiaires des prestations du Syndicat."</i></p>	

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	Rivières de Haute-Alsace (200076040)	SM ouvert	786 340

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)